



RIPEUR COLLECTES OM TRI

Définition de l'emploi :

Assurer la collecte des ordures ménagères résiduelles et des matières recyclables sur les 14 communes de la CAHC.

Rattachement administratif

Présentation du service d'affectation : Service Collecte des Déchets Ménagers

- Mission principale du service : Gestion des OM et Tri, gestion des bacs roulants
- Composition du service d'affectation : 82 collaborateurs
- Positionnement du poste : sous l'autorité du Chef(fe) d'exploitation

Descriptif général des missions

• Missions principales du poste

- Collecter les bacs roulants avec ses équipiers
- Contrôler le contenu/ contenant des bacs en tri sélectif. si erreur de tri en informer le chauffeur
- Contrôler le nombre de bacs des conventionnés
- Signaler toutes les anomalies constatées lors de la collecte
- Nettoyage de la cabine du camion
- Enlever les déchets présents à l'arrière du bouclier,
- Remonter les informations terrains
- Participation aux réunions du service
- Participer activement à l'amélioration du service

• Missions secondaires du poste :

- Assurer ponctuellement le remplacement des agents encombrants
- Assurer ponctuellement la livraison de bacs (Permis B nécessaire)
- Assurer ponctuellement le lavage complet des camions en absence du laveur

Cette liste est non exhaustive et elle est susceptible d'évoluer

Conditions de rémunération (*partie réservé DRH*)

• Cadre statutaire/pyramidage du poste

- Filière : technique
- Catégorie : C
- Cadre d'emplois : adjoint technique

• **RIFSEEP** : groupe 3, cotation 5, coefficient compris entre 0.41 et 0.50

• **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires) : non**

Conditions particulières d'emploi

- **Lieu d'affectation** : Direction Collecte et Valorisation des déchets
- **Durée hebdomadaire de service** : temps complet
- **Horaires de travail** : 36H04 – Alternance sur les cycles 4H47 -12H00 // 12H47-20H00
- **Moyens mis à disposition (*matériels, humains, financiers, ...*)** : EPI, camion, vestiaire, sanitaires
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes (*déplacements professionnels, travail isolé, ...*)** : déplacement sur tout le territoire, travail en équipe, manipulation de charge répétée
- **Eligibilité au télétravail (*sous réserve de la faisabilité technique et organisationnelle après avis du supérieur hiérarchique*)** : non

Environnement Professionnel

- **Situation hiérarchique**
 - N+1 : Chef d'exploitation Collectes
 - N+2 : Directeur de la Direction Collecte et Valorisation des déchets
- **Situation fonctionnelle** :
 - Relations fonctionnelles en interne : Services de la CAHC
 - Relations fonctionnelles à l'extérieur : SYMEVAD, usagers du service, prestataires, Communes, Bailleurs

Compétences

- **Les « savoirs »**
 - connaître les différents déchets existants, les techniques de tri, et les méthodes de destruction
 - savoir travailler en équipe
 - Critère de tri sélectif
 - Procédures d'évacuation des déchets
 - Règles de salubrité et d'hygiène publique
 - Règle de sécurité
 - Méthodes de collectes des déchets
 - Connaissance des équipements de protection individuelle
 - Formation à la prévention des risques professionnels
- **Les « savoir-faire »**
 - Esprit d'équipe,
 - Assurer l'entretien/nettoyage courant du matériel après utilisations dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises
 - Maintenir l'état de propreté d'un point de collecte
 - Superviser la collecte et le tri des déchets selon les normes de sécurité
 - Sens de l'organisation et autonomie de travail
 - Assurer la communication avec les usagers pour sensibiliser au tri des déchets
- **Les « savoir-être »**
 - Sens du service public
 - Avoir l'esprit d'équipe
 - Être ouvert aux changements
 - Faire preuve de sens des responsabilités
 - Courtois

Santé au travail

- **Risques du poste** : risques psychosociaux, risques routiers, risques TMS

- **Équipements de protection individuelle nécessaires pour le poste** : oui – Chaussures de sécurité / vêtements haute visibilité haut et bas, gants adaptés au métier



SIGNATURE AGENT	SIGNATURE N+1